

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

1. Contexte

La **Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH**, Coopération allemande au développement en Mauritanie, dans le cadre de ses activités lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt à l'intention des compagnies agréées en Assurance maladie en vue de la sélection d'une compagnie ou d'un prestataire agréé(e) pour la couverture maladie de son personnel national établi en Mauritanie.

2. Objet

Le présent appel à Manifestation d'intérêt vise la préqualification des compagnies d'assurance devant participer à l'Appel d'Offres Restreint pour la couverture maladie mentionnée ci-dessus.

3. Consistance des prestations

Les prestations d'assurance maladie que devront couvrir l'assureur à 90% doivent comprendre notamment :

N.B :

- Le régime souhaité est le remboursement à 90%.
- L'assureur devra garantir un délai optimal inférieur ou égal à 15 jours calendaires pour le remboursement des frais engagé par le personnel à rembourser.

4. Participation et origine

Le présent appel à manifestation d'intérêt est réservé aux compagnies d'assurance de droits mauritaniens installées en Mauritanie, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur et sous réserve de remplir les conditions ci-après :

- Avoir un agrément dans l'assurance maladie dument conforme
 - Disposer 10 années d'expériences dans le domaine de l'assurance maladie
 - Bonne expérience avec les institutions internationales au cours des trois (03) précédentes années.
- 5. Composition des dossiers** (2 enveloppes séparées sous plis fermées portant le nom de votre société et la mention «couverture maladie du personnel national de la GIZ Mauritanie»)

a. Composition du dossier administratif : (enveloppe 1)

Les intéressés sont priés de bien vouloir déposer les documents suivants :

- Présentation de la compagnie ou prestataire (voir tableau en annexe à utiliser) ;
- Une copie légalisée d'agrément : la compagnie doit être agréée par l'état Mauritanien et s'assurer de l'être pendant la période de mise en œuvre des prestations ;
- Copie du registre de commerce ;
- Numéro d'identification du prestataire (NIF) ;
- Attestation situation fiscale récente (pas moins d'un mois) ;
- Couverture de la marche de solvabilité ;
- Attestation de non-redevance à la CNSS (extrait pour 2022, 2023 et un extrait récent – moins de 3 mois) ;
- Attestation de non-faillite (récente pas moins d'un mois) ;
- Chiffre d'affaires annuel moyen des trois derniers exercices (pour les appels d'offres lancés dans les six mois suivant la fin du dernier exercice commercial, il est possible de prendre en compte le quatrième avant-dernier exercice). tamponné et signé, **légalisé par un bureau**

d'audit. Les chiffres d'affaires doivent être clairement mentionnés et visibles ainsi que présenté dans le résumé du dossier administratif (voir annexe).

b. Documents à fournir pour l'éligibilité technique (enveloppe 2)

- Les expériences/références pertinentes dans le domaine de la couverture médicale en y faisant ressortir les expériences réussies les dix (10) dernières années (**voir tableau à utiliser en annexe**) y inclus
 - Les références de 2 projets de références dans la région Afrique (Sénégal et Tunisie) ;
 - Les références de 5 projets de référence dans le domaine d'assurance santé pour une ONG (ou organisation similaire) internationale d'un minimum 8 employés et d'un montant contractuel d'au moins 8.000.000 MRU (env. 184.000 EUR).
- Représentativité territoriale (en Mauritanie ainsi qu'au Sénégal et en Tunisie) - (documents à fournir comme une liste, carte, etc.) et liste des établissements sanitaires (hôpital, pharmacie, laboratoires etc.) en partenariat avec l'assureur (pour vérification) en Mauritanie, Sénégal, Tunisie.
- Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années ;
- Portefeuille de produits et services y inclus infrastructures technologiques et digitales – max. 1 page ;
- Preuves de contrats de réassurance (ou attestations) dans la branche similaire en cours de validité ;

Les critères d'évaluation sont détaillés sur l'annexe « les critères à évaluer »

6. Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont les suivants :

- L'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ou documents d'éligibilité technique énumérés ci-dessus ou bien le non-usage des modèles en annexe peut entraîner la disqualification de l'offre.
- L'absence de l'agrément d'exercice de la profession d'assurance entraîne la disqualification de l'offre.

Délai de soumission du dossier : le 07.11.2024 à 16h00 min

au Bureau de la GIZ sis à Ilot V, rue 22 Tevragh Zeina, Nouakchott.

Annexe 1

RESUME DOSSIER ADMINISTRATIF

Nom de l'entreprise	
Nature juridique La nature juridique d'une entreprise fait référence à sa structure légale, c'est-à-dire la manière dont elle est légalement organisée et réglementée.	
Secteur d'activité	
Adresse et/ou localisation géographique	
Numéros de Téléphones	
Adresse e-mail	
Date de création	
Expérience dans le domaine demandé	
Numéro registre de commerce	
Numéro d'identification fiscal du prestataire (NIF)	
Chiffre d'affaires annuel ¹ 2021	
Chiffre d'affaires annuel 2022	
Chiffre d'affaires annuel 2023	
Nombre d'employés déclarés auprès CNSS (selon document fourni par CNSS) en 2022	
Nombre d'employés déclarés auprès CNSS (selon document fourni par CNSS) en 2023	
Nombre d'employés déclarés auprès CNSS (selon document fourni par CNSS) en 2024 (moins de 3 mois)	
Les références de 2 projets de références dans la région Afrique (Sénégal et Tunisie) ;	1. 2.
Les références de 5 projets de référence dans le domaine d'assurance santé pour une ONG (ou organisation similaire) internationale d'un minimum 8 employés et d'un montant contractuel d'au moins 8.000.000 MRU (env. 184.000 EUR).	1. 2. 3. 4. 5.
Autres informations clés	

Annexe 2

¹ Le chiffre d'affaires annuel d'une entreprise représente le montant total des ventes réalisées par cette entreprise au cours d'une année comptable. Il est calculé en additionnant le produit de toutes les ventes réalisées par l'entreprise, que ce soit de biens ou de services, avant toute déduction des coûts, des taxes et des autres dépenses.

Il convient de noter que le chiffre d'affaires annuel est différent du bénéfice annuel, qui représente la différence entre le chiffre d'affaires et les coûts et dépenses associés à la production et à la vente des biens ou services.

TABLEAU DETAILS DES PROJETS DE REFERENCES

Le tableau est à remplir **pour chaque projet de référence**.

1. Description du projet

- Nom du Projet : Le nom officiel ou le titre du projet.
- Objectif et portée : Une brève description des objectifs principaux et de la portée du projet, expliquant ce qui a été accompli.

2. Période du projet

- Dates de début et de fin : Les dates précises de démarrage et d'achèvement du projet, ou une indication de la durée totale.

3. Client

- Nom du client : Le nom de l'organisation ou de l'entreprise pour laquelle le projet a été réalisé.
- Secteur d'activité : Le secteur industriel ou commercial du client (par exemple, santé, finance, éducation, etc.).

4. Budget et ressources

- Budget du projet : Le budget total du projet ou la partie du budget pour laquelle le soumissionnaire était responsable.
- Ressources utilisées : Une description des ressources matérielles, humaines et technologiques déployées.

5. Références et contacts

- Personne de contact : Le nom et les coordonnées d'une personne de contact chez le client, qui peut attester de la qualité du travail.
- Témoignages : Des témoignages ou des lettres de recommandation du client, si disponibles.

6. Technologies

- Technologies utilisées : Les technologies, logiciels ou outils spécifiques utilisés pendant le projet.

7. Documentation supplémentaire

- Rapports et études de cas : Copies de rapports de projet, études de cas ou autres documents pertinents

Merci de joindre à chaque référence

- la première page du contrat,
- la page de signature et
- PV de réception ou l'attestation de bonne fin.

LES CRITERES A EVALUER

Référence grille d'aptitude	Point à évaluer	Nombre de pages (Arial, taille 11)
Partie A -1	Présentation de la compagnie ou prestataire (voir tableau en annexe à utiliser) ;	Max. 2 pages (voir annexe 1 « RESUME DOSSIER ADMINISTRATIF »)
Partie A -2	Une copie légalisée d'agrément : la compagnie doit être agréée par l'état Mauritanien et s'assurer de l'être pendant la période de mise en œuvre des prestations ;	
Partie A -3	Copie du registre de commerce ;	
Partie A -4	Numéro d'identification du prestataire (NIF) ;	
Partie A -5	Attestation situation fiscale récente (pas moins d'un mois) ;	
Partie A -6	Couverture de la marche de solvabilité ;	
Partie A -7	Attestation de non-redevance à la CNSS (extrait pour 2022, 2023 et un extrait récent – moins de 3 mois ;	
Partie A -8	Attestation de non-faillite (récente pas moins d'un mois) ;	
Partie A -9	Chiffre d'affaires annuel moyen des trois derniers exercices	
Partie B - 1	Les expériences/références pertinentes dans le domaine de la couverture médicale en y compris les expériences réussies les dix (10) dernières années	(voir tableau à utiliser - annexe 2 «TABLEAU DETAILS DES PROJETS DE REFERENCES »)
Partie B -2	Représentativité territoriale (en Mauritanie ainsi qu'au Sénégal et en Tunisie)	
Partie B -3	Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années ;	
Partie B -4	Portefeuille de produits et services y inclus infrastructures technologiques et digitales –	max. 1 page
Partie B -5	Preuves de contrats de réassurance dans la branche similaire en cours de validité ;	

Nota: en cas de besoin, la grille d'aptitude citée en référence dans l'annexe 3 est disponible à la réception de la GIZ